





Anglet Tourisme

Office de Tourisme & de Loisirs  
1 Av. de la Chambre d'Amour  
64 600 Anglet

Tél. +33 (0)5 59 03 77 01  
information@anglet-tourisme.com  
[www.anglet-tourisme.com](http://www.anglet-tourisme.com)



Ainsi, l'article 2.1.2.3 - MODE DE FONCTIONNEMENT est complété par un nouveau point :

- Lorsqu'un membre du comité de direction convoqué à une séance sait qu'il ne pourra pas être présent, il peut donner son pouvoir à un autre membre du comité de direction du même collège pour voter en son nom toute délibération inscrite à l'ordre du jour de la séance. Ce pouvoir prend la forme d'un écrit. Un membre ne peut être titulaire que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est remis avant l'ouverture de la séance au président.

La modification des statuts est votée à l'unanimité.

Les statuts modifiés d'Anglet Tourisme sont annexés à la présente délibération

Fait à Anglet, le 28 Juin 2023

Anthony BLEUZE  
Président d'Anglet Tourisme

**ANGLET TOURISME**  
GESTION - FINANCES - RH  
1, avenue de la Chambre d'Amour  
64600 ANGLET  
Tél. : +33 (0)5 59 03 07 74  
Fax : +33 (0)5 59 03 55 91  
E-mail : [compta@anglet-tourisme.com](mailto:compta@anglet-tourisme.com)